

**DEPARTEMENT DU TARN – RABASTENS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 05 juin 2026**

|                                                                                       |                                                                                                                                                                                                       |                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <u>Date de convocation</u><br>29/05/2026<br><br><u>Date d'affichage</u><br>29/05/2026 | <b>Nombre de membres</b><br><br>Afférents au conseil municipal : 29<br>En exercice : 29<br>Qui ont pris part à la délibération : 29<br>Présents : 21<br>Représentés : 8<br>Excusés : 0<br>Absents : 0 | <b>Vote</b><br><br>Pour : 29<br><br>Contre : 0<br><br>Abstentions : 0 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du conseil municipal à Rabastens, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERAUD Maire.

**Présents :** GERAUD Nicolas, BASTIE Jean-Luc, MOLINIER Fabienne, PELISSIER Laurent, SOLATGES Nathalie, RUFFIO Jean-Paul, RUSZCZYNSKI Stéphane, GARRIGUES Serge, BARRAQUE Daniel, LEBAS Cathy, MOUISSET Marie, FIAMMA Laurence, BOU-SLAMA-LEGRAND Leïla, PIERRE Caroline, COLOMB Kévin, MALBEC Manuel, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, LEMOINE Léo, DANG Eugénie, AZAROUAL Youssef, SALGADO Valériane

**Représentés :** MALRIC Marie-Hélène par GERAUD Nicolas, LAROCHE Christian par MOLINIER Fabienne, PAYA Ludivine par BASTIE Jean-Luc, DE CARRIERE Alain par BARRAQUE Daniel, ALQUIER Corinne par SOLATGES Nathalie, BRAS Dominique par PELISSIER Laurent, BEMER Aurore par COLOMB Kévin, ESTEVES Karine par AZAROUAL Youssef

**Secrétaire de séance : MOLINIER Fabienne**

---

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2026 AU SCRUTIN SECRET A LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE**

**Délibération n°2026-06-1**

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**Vu** la circulaire NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

**Vu** l'arrêté préfectoral fixant pour les élections sénatoriales le nombre de délégués des conseils municipaux et suppléants à désigner par commune ainsi que le mode de scrutin applicable à cette désignation pour chaque commune ;

**Considérant** que le conseil municipal doit désigner ses 15 délégués et 5 suppléants en vue de participer à l'élection des sénateurs qui se tiendra le dimanche 27 septembre 2026,

Il est procédé aux opérations de vote ainsi qu'il suit :

### **Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé à l'ouverture du scrutin par les deux membres du conseil municipal les plus âgés M RUFFIO Jean-Paul et M RUSZCZYNSKI Stéphane et des deux membres présents les plus jeunes Mme SALGADO Valérie et M LEMOINE Léo.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

La secrétaire désignée est Mme Fabienne Molinier.

### **Élection des délégués**

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agira de désigner 15 délégués et 5 suppléants.

Monsieur le Maire présente les listes qui ont été déposées et enregistrées.

Liste « Notre avenir, notre commune »

Liste « Rabastens en commune »

### **Composition des listes :**

La liste « Notre avenir, notre commune » est composée par :

MM. GERAUD Nicolas, MALRIC Marie-Hélène, LAROCHE Christian, PAYA Ludivine, BASTIE Jean-Luc, MOLINIER Fabienne, PELISSIER Laurent, SOLATGES Nathalie, DE CARRIERE Alain, ALQUIER Corinne, BRAS Dominique, FIAMMA Laurence, GARRIGUES Serge, PIERRE Caroline, RUSZCZYNSKI Stéphane, BOUSLAMA-LEGRAND Leïla, MALBEC Manuel MOUISSET Marie, BARRAQUE Daniel, LEBAS Cathy

La liste « Rabastens en commune » est composée par :

MM. ESTEVES Karine, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, SALGADO Valérie, LEMOINE Léo, DANG Eugénie, AZAROUAL Youssef

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret à la représentation proportionnelle.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 0

### **Résultats des votes :**

La liste « Notre avenir, notre commune » : 23 voix

La liste « Rabastens en commune » : 6 voix

### **Pour la désignation des délégués :**

La liste « Notre avenir, notre commune » : 12 sièges

La liste « Rabastens en commune » : 3 sièges

### **Pour la désignation des suppléants :**

La liste « Notre avenir, notre commune » : 4 sièges

La liste « Rabastens en commune » : 1 siège

**Proclamation des résultats :**

Sont proclamés élus en qualité de délégués et suppléants pour participer au collège électoral sénatorial du 27 septembre 2026, les candidats dont les noms figurent ci-dessous.

**La liste « Notre avenir, notre commune » :**

**Délégués :**

MM. GERAUD Nicolas, MALRIC Marie-Hélène, LAROCHE Christian, PAYA Ludivine, BASTIE Jean-Luc, MOLINIER Fabienne, PELISSIER Laurent, SOLATGES Nathalie, DE CARRIERE Alain, ALQUIER Corinne, BRAS Dominique, FIAMMA Laurence,

**Suppléants**

MM. GARRIGUES Serge, PIERRE Caroline, RUSZCZYNSKI Stéphane, BOUSLAMA-LEGRAND Leïla

La liste « Rabastens en commune »

**Délégués :**

MM. ESTEVES Karine, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, SALGADO Valérieane

**Suppléant :**

M. LEMOINE Léo

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Proclame élus les délégués et suppléants tels qu'indiqués ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à transmettre le procès-verbal et les résultats à la préfecture dans les délais réglementaires.

La secrétaire de séance,  
Fabienne MOLINIER



Fait en séance, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Nicolas GERAUD

